

SOURCES, LAVOIRS, FONTAINES DE LORIENT ET LANESTER

Claude Le Colleter

SAHPL

Conférence du 12 novembre 2012

- I - Le XIX^e siècle : quelques épidémies dévastatrices et une forte mortalité dans notre région.**
- II - Quelques propos sur l'adduction en eau potable de Lorient.**
- III - Lavoirs, sources, fontaines de Lorient.**
- IV - Lavoirs de Lanester.**
- V - Un puits à Lorient Tréfaven.**

I - Le XIX^e siècle : quelques épidémies dévastatrices et une forte mortalité dans notre région

Pourquoi toutes ces épidémies?

Ces épidémies ont perduré en Bretagne, car les villes n'avaient pas de réseau d'égouts suffisamment fiables, parce que l'eau de consommation était recueillie dans des puits, des sources et lavoirs pollués par le lavage de vêtements de personnes contaminées.

On utilise le point d'eau pour tous les usages, en conséquence l'eau se trouve souillée.

Le ramassage des coquillages se faisait sur le littoral en zones insalubres.

Les épidémies de choléra vont se succéder à Lorient en 1832, un comité de salubrité y est installé comme suit: l'agglomération est divisée en 7 sections avec dans chacune d'elles 3 conseillers municipaux.

Une apparition de dysenterie un peu moins redoutable sévira au mois de septembre 1821 mais ce sont les épidémies de choléra et de fièvre typhoïde qui vont sévir de façon dramatique dans les ports, lieux cosmopolites de circulation de marins et de négociants qui parcourent le monde entier.

La ville de Lorient ne va pas y échapper, voici ci dessous des extraits du journal Le Nouvelliste du 1er janvier 1941 dans sa page historique.

Sur la commune de Pont Scorff un lettre datée du 19 mai 1804 un lettre du citoyen Lopontoire informe le préfet.

L'épidémie qui ravage le Haut et Bas Pont Scorff fait rage; plus de 300 individus sont sur la paille, ou plutôt sur le fumier car ils n'ont pas de paille pour changer. C'est une fièvre qui est maligne.

En 1814 les habitants sont atteints de dysenterie apportée dans la région par les prisonniers de guerre autrichiens.

Et le Nouvelliste du Morbihan du 18 décembre 1892 fait un point sur les épidémies cholériques, fléau qui sévit depuis un demi-siècle:

L'épidémie de 1834 fut terrible. Elle débuta à Vannes au milieu de juin, à Lorient le 3 septembre et dura chez nous jusqu'au 8 novembre; bilan 251 cas, 153 décès.

Celle de 1846 est originaire du Morbihan. Lorient fut plus largement atteint avec Port Louis et Locmiquélic. L'intra-muros perdit 365 personnes.

Enfin la dernière remonte à 1865 importée à Marseille par le « Stelle » en provenance d'Alexandrie frappa notre ville le 15 octobre 1865 et se termina en avril 1866, bilan 1426 cas et 634 décès.

Une autre épidémie de choléra fera 634 morts dans l'arrondissement de Lorient en 1866-1867.

Une autre suivra en 1892-93, le cimetière de Carnel sera agrandi pour l'enterrement des enfants décédés.

II - Quelques propos sur l'adduction en eau potable à Lorient

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, le site actuel de la ville est occupé par quelques modestes hameaux. Dans *l'Étude de l'alimentation en eau potable de Lorient* du Docteur Jacques Pennanéac'h (1960), page 21, on relève ceci:

L'agglomération n'est d'ailleurs qu'une dépendance de la paroisse de Ploemeur et il serait bien difficile de fixer à cette époque un chiffre de population : il semble bien, d'autre part, que les quelques habitants de la bourgade aient été loin de se préoccuper des questions d'hygiène..., les besoins de la collectivité sont des plus réduits et, depuis des siècles, quelques ruisseaux, puits et fontaines naturelles suffisent à l'alimentation en eau.

Si tant est donné que l'on puisse donner un chiffre de consommation, il semble qu'au début du XVII^e siècle, elle n'excède pas quelques dizaines de mètres cubes.

En 1628, on utilisait journallement une quarantaine de mètres cubes dont la plus grande partie provenait d'un point d'eau appelé Belle-Source [...].

A - Au début de l'établissement de la Compagnie des Indes

La compagnie des Indes s'installe sur les landes du Faouëdic en 1666. Les premiers quartiers, ceux qui vont donner naissance à la ville de L'Orient vont commencer à s'implanter. Leur construction va progressivement susciter l'arrivée d'une main d'œuvre importante venue des communes avoisinantes.

La population de la cité atteint 6000 habitants en 1700. L'alimentation en eau devient très importante autant pour la population locale que pour les vaisseaux en partance.

Ces navires, avant le grand départ pour les comptoirs des Indes, font une pause à l'île de Groix ou à Belle île pour faire provision d'eau pour leurs lointaines expéditions.

Autre sujet de préoccupation: les incendies fréquents, sur les chantiers, sont difficiles à combattre et nécessitent l'apport d'une quantité d'eau importante.

En 1706, aucune installation d'eau douce n'existait dans le port, les bateaux faisaient leurs provisions par chalands, en amont d'Hennebont.

On parle déjà de pollution. On dit même que l'eau d'Hennebont est « gasté » par le chanvre qu'on y met à rouir. Il s'agit donc de puiser dans des sources très en amont sur le Blavet.



Le port de L'orient - Vu du rivage de Caudan
Dessin de Nicolas Ozanne (Collection Claude le Colleter)

En 1717, les seules ressources en eau potable pour la consommation étaient celle des puits creusés dans l'enceinte de la Compagnie ou de quelques fontaines extérieures dont la plus connue était Belle fontaine.

Voici quelques renseignements complémentaires extraits de l'ouvrage « *La Mémoire de l'eau* » rédigé par le Club Culturel Artistique de la Défense:

Les navires embarquent souvent des soldats, des passagers et emmènent des vivres sur pieds (animaux vivants qu'il faut abreuver)

On compte en général une barrique $\frac{1}{4}$ pour 100 hommes par jour (309 litres) et les capitaines essaient de loger à bord la quantité nécessaire à 3 mois de navigation.

Le capitaine en second qui est le grand maître tonnelier, chargé de la conservation et de la distribution est l'un des plus importants personnages à bord.

Souvent on procède à l'acidulage en y mettant un peu de vinaigre qui a la propriété de purifier l'eau et de mieux désaltérer.

La répartition a lieu à des heures régulières, l'homme n'a droit qu'à sa ration plus ou moins réduite selon la situation.

Lorsque la croisière se déroule normalement, les hommes reçoivent un seau d'eau douce le dimanche pour leur toilette et le lavage du linge. Ils s'ingénient à ne pas perdre une seule goutte.

En 1705, on envisage la construction d'un réservoir dans l'île de Groix pour le ravitaillement des bâtiments mais le projet est abandonné. On craint que cela n'attire les vaisseaux ennemis qui trouveraient là l'occasion de s'y ravitailler.

Les choses vont donc connaître ensuite une évolution rapide et en 1739, la Compagnie des Indes crée l'adduction d'eau potable alimentant le port puis l'adduction alimentant la ville.

B - L'aqueduc de la Compagnie des Indes: un ouvrage indispensable pour la population et les constructions navales

Entre 1737 et 1740, l'architecte Michel de Saint Pierre réalisera ce projet.

Ce n'était pas chose facile de concevoir une canalisation ayant un débit régulier en tenant compte de la pente surtout quand la pluviosité est irrégulière. Les besoins en eau doivent répondre à deux préoccupations:

- l'alimentation des ouvriers de l'arsenal et de leurs familles
- l'approvisionnement des vaisseaux pour les longues traversées.

En 1770, La Compagnie des Indes ayant fait faillite, le Roi rachète l'enclos du Port qui passe aux mains de la Marine. De ce fait, le seul système d'adduction d'eau de l'agglomération devient propriété de l'État. Heureusement que de nombreuses habitations possèdent leur propre puits.

Cet aqueduc connaîtra bien des vicissitudes comme celles relatées dans l'ouvrage de Jacques Pennanéc'h cité plus haut, page 28:

C'est ainsi qu'en 1783, certains équipages « sont décimés par la maladie » ; à vrai dire, les causes de la mortalité à bord doivent être multiples, mais il semble que l'on puisse incriminer l'eau embarquée à Lorient : tout en effet porte à croire que des cas de typhoïde se sont fréquemment déclarés peu après l'appareillage des bâtiments.

Les descriptions de l'époque mentionnent que le « typhus » dû à la mauvaise qualité des eaux de boisson est à peine moins redoutable que le scorbut : la mortalité sur les longs courriers des Indes est même telle qu'elle donne des graves soucis en haut lieu, jusqu'au sein du gouvernement de Versailles.

Il a servi jusqu'en 1941. Après la guerre 39-45, il a été envisagé de le réutiliser mais le projet a été abandonné.

La construction de la voie rapide et des bretelles de dégagement ont restructuré tout le secteur en 1980 entraînant la disparition des canalisations existantes.

C - Et l'eau, d'où provenait-elle ?

Les sources se trouvaient dans le secteur Kerfichant-Kerforne-Kerdirect.

La prise principale était à Belle source (rue de Kerguestenen, où sa présence est encore décelable). Proche de Lanveur, il y avait le Colombier (rue Alfred Dreyfus) et le réservoir de Penneverne. Ces prises d'eau se rejoignaient près du parc Chevassu, au regard de Pavic.

Ce regard de Pavic (nom du propriétaire du terrain, d'ailleurs précisé Le Pavic et non Pavie comme ça l'est parfois) était le point de jonction des eaux venant de Penneverne, du Colombier. Il se présentait sous la forme d'un bâtiment fermé, maçonné de 5m x 5m.

A l'intérieur, un bassin carré d'1,60 m de côté constituait le réservoir.

Vers 1981, lors de travaux de la construction la voie qui joint la RN 165 au port de pêche, les travaux de voirie mettent à jour les canalisations de cet aqueduc. Le lieu actuel, le rond point de Kervaric et l'échangeur situé à proximité.



L'arrivée des canalisations au regard Pavic

Photos Jacques Rendu et Roger Bertrand, présidents de la Société d'archéologie de 1978 à 1983.

Du parc Chevassu, l'aqueduc prenait la direction de la Villeneuve, et des anciens entrepôts de l'union Coopérative lorientaise.

L'aqueduc est avant tout un porteur d'eau, une rigole, un canal qui conduit l'eau depuis sa source de captage. On le trouve donc souvent inclus au sommet d'un mur. Il faut donc que la pente soit régulière, faible mais suffisante.



Voici une portion encore existante de la construction, rue de la Villeneuve, près de la voie SNCF et du pont dit le « Pont Chinois », là où se trouvait l'entrepôt de la quincaillerie Chrestien.

A gauche, le mur porteur de la canalisation ; la partie sommitale du mur qui cache la rigole d'écoulement qui existe toujours.

Cet aqueduc rejoignait l'actuelle gare de marchandises, là où était installé un réservoir, sans doute pour le ravitaillement des machines à vapeur ; puis il prenait la direction des réservoirs de la rue Beauvais, passait par la rue des Fontaines et s'en allait vers le réservoir des Quinconces où l'eau était distribuée vers les divers sites de l'enclos du Port, là où les abreuvoirs à chevaux étaient aussi alimentés.

III - Lavoirs, sources, fontaines.

A - Quand *douët* n'est pas un mot breton.

Dans notre région on dit *douët*. Tout le monde pense que c'est un mot breton. Est-ce bien vrai? Les origines de ce mot sont obscures. Dans le Finistère, haut lieu de la langue bretonne, le mot *douët* existe peu, c'est généralement le « poul, le « stang », « le lenn », tous ces hydronymes qui lui sont préférés. Ce mot *douët* serait donc issu du français. En cotentinais, dialecte normand, il désigne un ruisseau; dans l'est de la Bretagne; un bassin pour le rouissage du lin, dans le pays de langue gallèse, il désigne un lavoir à laver le linge. Certains linguistes s'accordent à penser qu'il est issu du latin ducus « conduite d'eau » d'autres du mot français « douve ».

B - Lavoirs de quartiers, lavoirs de chantiers: la mise en place d'un véritable réseau de lavoirs au service des habitants des quartiers.

Voici une brève chronologie résumant les étapes de leur construction, leur rénovation, leur abandon avec l'arrivée de l'électricité et des « machines » à laver.

Des lavoirs privés existaient à Lorient et Lanester dès le XVIII^e siècle. Leur utilisation était payante.

C'est à la fin du XIX^e siècle que la rénovation de ces lavoirs va être une des priorités de la politique hygiéniste de la Troisième République. Il suffit de consulter les registres de délibération de conseils municipaux pour s'apercevoir que leur construction ou leur rénovation va devenir au même titre que la construction des écoles un objectif primordial pour les maires et leurs municipalités.

La loi du 3 février 1851, par exemple, va être votée pour lutter contre les épidémies dévastatrices ; l'État, en accordant des subventions, encourage les municipalités à construire des lavoirs. Une plus grande autonomie sera accordée aux conseils municipaux, une construction étant prévue par quartier. Les communes vont prendre en charge l'implantation et l'entretien de ces lavoirs. Les accès doivent être aisés, le séchage facilité. Le nettoyage hebdomadaire du site, indispensable, reste à la charge des usagers qui doivent nettoyer, récupérer, enlever la boue et les détritiques qui s'accumulent dans les bassins. Parfois les enfants aident volontiers, bien contents de patauger, de pêcher quelques anguilles ou quelques vairons, voire de ramasser les monnaies oubliées.

Les anciens lavoirs ne possédaient pas de berges stabilisées ni de fond empierré, ni muret ni pavage. C'est pourquoi les appels d'offres et les devis de construction de lavoirs vont se généraliser et désormais des plans-types vont apparaître.

Un lavoir se doit d'être fiable (alimentation régulière en eau), fonctionnel. Le constructeur doit respecter des impératifs, la solution la plus pratique consiste à installer un bassin de lavage et un bassin de rinçage, le bassin de rinçage étant le plus en amont.

En général, une source ou une fontaine alimente le premier bassin, utilisé pour rincer le linge. Le bassin le plus propre est inévitablement celui situé le plus près de la source. Le linge est lavé dans le dernier bassin.

Souvent une trappe coulissante dans des rainures pratiquées dans les pierres du muret, au bout du lavoir, permet de retenir l'eau ; il suffit de la retirer pour le vidanger et le nettoyer. Pour que l'eau s'évacue facilement le fond est en légère pente.

Leur pourtour est bordé de larges pierres plates sur lesquelles les femmes battaient le linge et le dégrassaient. En 1880, les lavoirs sont sommairement installés. Au début du XX^e siècle, on y ajoute des vannes de vidange.

La pluie, la rigueur du froid font que les conditions de travail ne sont pas des plus faciles aussi pour donner plus de confort aux lavandières, verra-t-on progressivement vers 1950, les lavoirs les plus importants se doter de charpentes de toits plus ou moins sophistiqués.

On note cependant un appauvrissement des matériaux utilisés, le ciment puis le béton vont remplacer la pierre et la noblesse de sa patine.

Un lavoir de Lorient: le lavoir de Sainte Brigitte



Ce joyau que beaucoup de Lorientais ignorent se situe entre la rue de Merville et la rue Edouard Labbès. Un lieu discret, verdoyant, une végétation luxuriante, une atmosphère très intime, à deux pas de la rue de Merville, l'une des plus grandes artères de Lorient.

Pourquoi l'hagionyme sainte Brigitte?

L'ouvrage d'André Leclère, *Lorient en cartes postales*, n°5, signale ceci:

Le besoin d'un centre religieux se faisant sentir dans ce quartier en extension, Mme Guy de Forges et Mlle Virginie César prirent l'initiative d'y construire une église. Elles achetèrent à Monsieur Gwenaël Carré le champ des noyers et confièrent la construction de la chapelle à l'architecte Perint en 1867.

L'ouverture de la chapelle sera effective en 1869. On trouve dans le quartier, la rue César qui tient son nom de la bienfaitrice, Mlle César, citée ci dessus.

La fontaine-lavoir proche verra affluer les processions en l'honneur de la sainte. Voici ce qu'on en dit dans le *Nouvelliste illustré* de 1928:



Le pardon de sainte Brigitte de Merville marque la fin de ces assemblées tant aimées dans notre région. A vrai dire, le pardon de sainte, Brigitte tirait autrefois sa grandeur de la belle procession qui s'y déroulait, majestueuse sous les beaux ormes de l'avenue de Merville.....

Aujourd'hui, la procession se rétrécit entre les murs et la grille de clôture du terrain de l'antique chapelle dépossédée de Sainte Jeanne d'Arc, mais qui verra encore un peu de sa splendeur passée le jour de la fête de sa patronne: Sainte Brigitte.

Pour l'occasion, la statue de Sainte Brigitte était portée par des jeunes filles en costume lorientais.

En se rapprochant de l'arcade de la niche sertie de briques rouges, les visiteurs pourront distinguer la date 1844, immortalisant la date de la création de ce lieu local de pèlerinage honorant sainte Brigitte.

Ce lavoir a la particularité de représenter chronologiquement toutes les occupations que peut avoir un tel site, à savoir:

- un point d'eau pour le ravitaillement en eau potable.
- une fontaine servant de lieu culturel.
- un lavoir pour les riverains.
- un lavoir pour les laveuses professionnelles.
- et actuellement un parc de promenade et de jeux pour enfants.

Dans la rue Claire Droneau, toute proche, la clinique Sainte-Brigitte a été en activité jusqu'à une période récente (1960).

Quelques lavoirs lorientais disparus: les lavoirs de la Côte d'Alger.

Le 16 septembre 1897, le *Nouvelliste* du Morbihan indique que le rapport de la commission travaux du conseil municipal propose le projet d'agrandissement de ce lavoir et la réfection du lavoir Le Joubioux, lavoir privé qui se trouvait à côté.

Pourquoi ce quartier s'appelle-t-il « la côte d'Alger » ?

Les zouaves venaient peut être y faire laver leur linge, et il y avait là quelques commerces vendant des produits d'Afrique du Nord, notamment du vin. Ce secteur a été

longtemps le coin des déshérités, des nomades, des bohémiens comme on les appelait dans les années 1930. Des roulottes stationnaient souvent près de ce lavoir.

Il y avait là des vanniers, des rempailleurs de chaise, des diseuses de bonne aventure. Les familles s'y arrêtaient, le point d'eau, idéalement situé sur un terrain communal, facilitait le stationnement de ces populations nomades.

Voici un témoignage, extrait de l'ouvrage de cartes postales de Lorient d'André Leclère:

- Mais dame, c'était dur, pliées pendant des heures! On décrassait à la brosse et au battoir puis on mettait le linge dans une lessiveuse pour le faire bouillir. Un sachet de cendres de bois; du ludu, remplaçant la lessive et le savon. Puis on allait à l'extrémité du douët où il était défendu de laver; c'était le rinçoué.



Carte postale Collection Maryannick Urvoy

Sur cette carte postale prise au début du XIX^e siècle on a une idée de l'animation qui régnait autour du site. C'était aussi le lieu de rendez-vous des enfants qui accompagnaient leur mère.



Carte postale Collection Claude Le Colleter

Ici, vers les années 1930, l'électricité est apparue et le lavoir a reçu une charpente recouverte de tôles. Quant au linge, il attend patiemment sur l'herbe les rayons de soleil.

Quand le lavoir fut muni d'une couverture, cela donna lieu à des discussions animées au conseil municipal de Lorient. Les élus craignaient que les tôles ne soient volées par les habitants de la ville en bois car ceux-ci auraient été tentés de les utiliser pour réparer leurs cabanes personnelles. Il fallait donc que le coût soit modéré.

Il y avait aussi des WC à proximité et les jeunes gens du quartier montaient sur les toits pour plonger dans le Scorff afin de s'y baigner.

Ce lieu a totalement disparu, les bords du Scorff ont été comblés, des arbres ont été plantés, les voitures circulent sur le Boulevard.

C - La recherche des sources, l'art du sourcier.

L'art du sourcier remonte certainement à une époque bien antérieure au Moyen âge. Pendant cette période, peu de traces de leur activité qui reste confidentielle. Par contre, au milieu du XXe siècle, il s'avère que les municipalités demandent parfois à des sourciers d'intervenir pour définir la direction d'une veine d'eau par exemple.

Sourcier: une demande réelle des communes.

Voici un extrait du registre de délibérations du conseil municipal de Lanester.

Le 30 juillet 1932 dans le cadre de la rénovation du lavoir de Kerentrech, en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs conseillers municipaux, Monsieur Vincendeau, sourcier reconnu, au nom prédestiné, effectua une recherche.

Conclusion :

Le courant d'eau est perpendiculaire au lavoir, il est à une profondeur de 2m35 et le débit est de 25m3 en 3 heures. Le terrain est ordinaire, exempt de roches.

Le 10 août 1932, le même sourcier détectera de la même façon à La Grande Lande et aux Chantiers donnant à chaque fois le débit et la profondeur.

Un sourcier dans la ville

Les lavoirs de la côte d'Alger ayant été comblés vers 1950, Bernard Roperch, sourcier amateur de la région lorientaise, a bien voulu se prêter à l'exercice de retrouver leur emplacement. Ne connaissant pas le site et muni de deux baguettes de laiton tenues légèrement dans chacune des ses mains, il s'est mis à la détection de la source alimentant ces lavoirs.

Rapidement une, puis deux veines d'eau ont été détectées. Il m'a demandé d'essayer et à mon grand étonnement, je me suis aperçu que les baguettes bougeaient et s'alignaient en parallèles. Rien d'étonnant, il semble que de nombreuses personnes possèdent ce potentiel.

Sourcier: une démarche scientifique?

C'est un breton, Yves Rocard, mathématicien et physicien reconnu, père de l'ancien premier ministre, qui a tenté de donner une explication scientifique à la sensibilité des sourciers et aux vertus de l'électromagnétisme. Pour résumer cette hypothèse : la magnétite est présente sous forme d'oligo-éléments chez tous les êtres vivants. Il y a en a sous forme de microparticules dans le corps humain. Certaines personnes auront une réaction à la variation du champ magnétique.

Il semble aussi que le sourcier ne détecte pas l'eau, mais les cavités souterraines qui constituent des filets d'écoulement d'eau.

Selon le professeur Yves Rocard, chaque individu est plus ou moins capable de réaliser de telles prospections. Théorie vraie ou fausse? Très contestée par le milieu scientifique qui n'y voit là aucun fondement rationnel, elle aurait coûté à Yves Rocard son élection à l'Académie des Sciences.



Bernard Roperch - Le sourcier en action

Le sourcier, Bernard Roperch, en action, sous les sapins, à l'extrémité de la rue de la côte d'Alger près du Boulevard du Scorff.



Les baguettes sont posées dans les mains, libres et parallèles. Lorsque qu'on s'approche de la source elle s'écartent jusqu'à s'aligner en angle de 180 degrés.

D - Vers 1930 au Faouëdic

Ces lavoirs se trouvaient à l'emplacement de l'actuelle mairie, des jardins et des installations sportives qui se trouvent à proximité. Il y avait là le moulin à marée du Faouëdic sur la digue duquel passait l'unique route qui rejoignait Ploemeur. C'est ce moulin qui a donné son nom aux lavoirs et au quartier où une rue du même nom existe toujours.

Quelques commentaires :

Le Nouvelliste du Morbihan du 17 août 1902 rapporte ce fait divers:

Pendant la nuit d'hier des voleurs se sont introduits dans la cabane de bois située entre les deux lavoirs qui se trouvent derrière le jardin du Faouëdic. Dans cette cabane, malgré la défense absolue qui leur ait faite, les blanchisseuses ramassent le linge quand le soir, elles quittent le lavoir. Quel n'a point été leur désappointement en arrivant ce matin de trouver la porte ouverte et la cabane vide. Les clients vont être très satisfaits.

Nos blanchisseuses voient enfin avec plaisir se terminer les travaux de couvertures des lavoirs du Faouëdic. Sous quelques jours elles seront à l'abri des intempéries des saisons.

Et le même journal indique en 1932:

Deux hangars immenses, un large toit de tôle abrite quatre rangées de laveuses. Des fils ont été tendus pour y faire sécher le linge mais toutes n'apprécient pas, des lavandières estiment que le fil de fer rouillent le linge. Les fils sont parfois coupés...malveillance? Une pancarte indique : défense de couper les fils ou de les remplacer par des cordes sous peine de contravention. Une seconde pancarte signale qu'il est interdit de réserver ses places à l'avance. Un lavoir plus moderne s'installera à côté proposant lavage essorage, mécanique.

Les laveuses ont peur de perdre leur gagne pain. Si on voulait supprimer ces vieux lavoirs on assisterait certainement à une levée de battoirs en signe de protestation.

Mais il faut surveiller le séchage car en 1937 des larcins sont signalés comme le vol de draps au préjudice de madame Barach.

Voici un premier témoignage de Paul Allio, né en 1924, qui a passé sa jeunesse dans le quartier :

- J'habitais en 1937 à proximité, avec mes parents rue de la Comédie. Ma mère lavait pour les officiers et touchait une petite rémunération. Il y avait deux sites dans le secteur de l'actuel boulevard Leclerc et l'actuelle mairie.

L'un consistait en une véritable maison. C'est un pompier, logeant sur place qui assurait la surveillance. C'était très moderne, un peu comme les pressings actuels. On présentait des tickets payants à l'entrée. On pesait le paquet et on faisait bouillir linge dans des cuves, puis le linge passait dans une immenseessoreuse ronde. Il y avait plusieurs lieux de séchage. A l'étage ce séchage, surveillé, se faisait par la chaleur. Il y avait aussi un séchage au rez de chaussée. Les moins fortunés faisaient sécher sur l'herbe, à la place de l'actuel stade de football du Moustoir.

Du lavoir, on voyait les officiers cavaliers qui entraînaient leur montures sur un piste circulaire puisque « l'Arsenal de terre » se trouvait là.



Les Drouëts (douëts) du Faouëdic. Ils se trouvaient sur le tracé de l'actuelle rue Tour des Portes. C'était une usine à ciel ouvert si l'on considère la quantité de linge à sécher y compris dans les champs du Moustoir (actuel terrain de football), que l'on distingue dans le fond.

Photo fonds Crolard - Collection Madame Le Guilloux

E - Le lavoir disparu de Kerulvé



Photo Gaby Le Cam

Ce lavoir servant notamment aux riverains, les familles Lescop et Giguelay, a été comblé il y a une quarantaine d'années

F - La source Belle Fontaine

Située dans une propriété privée, la source Belle Fontaine a alimenté en eau « bonne et pure » (d'où l'étymologie) le centre ville de Lorient. Elle existe toujours.

Voici un bref historique relaté dans le N° 2 de l'ouvrage *Au delà des remparts* de L'Université du Temps Libre :

La Belle Fontaine devient une propriété communale d'après le registre officiel de la communauté de ville pour les années 1737-1743

En 1738, la Belle Fontaine était à découvert et tout le monde y va indifféremment puiser de l'eau ou s'y baigner ou y jette quantité d'ordures.

Au fil des ans, des abus ont eu lieu, le propriétaire du terrain voisin interdisant à certains moments l'accès de cette fontaine au public.

En 1803 le citoyen Lelièvre Pierre, se disant fabricant de savon avait présenté une nouvelle réclamation concernant ces terrains où se situent la Belle Fontaine.

Le citoyen Lelièvre se dit fermier à la Belle Fontaine et des lavoirs en dépendant, que cette fontaine est une propriété privative et non publique, qu'elle a toujours été ouverte par tolérance aux citoyens de Lorient, qu'elle a toujours suffi à leur consommation et à l'alimentation des lavoirs, mais que la sécheresse extraordinaire de l'année a fait abandonner les lavoirs par toutes les blanchisseuses d'où il résulte pour tous un préjudice dont il réclame une indemnité par les deniers de la commune.

A la séance du conseil municipal du 17 juillet 1854, le maire dénonce cette voie de fait et décide de rétablir la commune dans la jouissance de cette fontaine dont l'eau offre une ressource si précieuse aux habitants.

Plus tard, des lavoirs couverts et payants, alimentés par cette fontaine, sont créés par Madame Le Pontois. Celle-ci donne à son entreprise une grande extension. Des transactions entre la municipalité et l'exploitante la reconnaissent « propriétaire des sources de la Belle

Fontaine », alors que les eaux sont reconnues d'un droit d'usage au profit de la ville (conseil municipal 24 juin 1869).

Les eaux usées de ces lavoirs se déversent dans la lagune provoquant des nuisances, des mauvaises odeurs, l'insalubrité. Un caniveau les conduit à la mer par la rue de Toulon (rue Amiral Courbet).

Peu à peu les vases sont remblayées et assainies au moyen de rigoles mises au-dessus du niveau des plus hautes marées en réservant un écoulement pour les eaux de sources et des lavoirs asséchés au moyen d'une machine spéciale.



La fontaine existe toujours dans la cave d'une maison particulière.
Avec l'aimable autorisation de Monsieur Loïc Larher, l'ancien propriétaire.
(Photo Marc Galludec)

G - Lorient ses fontaines, ses bains disparus

Les périodes de sécheresse sont pénibles comme le relate cet article du Nouvelliste du Morbihan, du 3 août 1899:

Dans la rue des Fontaines les riverains souffrent de la chaleur, on est au milieu de l'été; l'un d'eux, un anonyme écrit au maire:

Arrosons nous, que ne ferait-on pas pour apporter de la fraîcheur!

La ville de Lorient est certainement la ville la plus chiche en eau. Dans ce moment-ci, nous crevons de chaleur et les rues ne sont guère arrosées que de notre sueur mais cela ne suffit pas. J'ai vu dans les principales villes que j'ai parcourues des tonneaux d'arrosage circulant et apportant un peu de fraîcheur aux malheureux citoyens qui habitent la ville. A Lorient il n'en est plus de même. Un malheureux tonneau circule péniblement, le cheval tiré par son cocher et lâchant quelques gouttes d'eau de mer qui s'évapore instantanément. La municipalité ne pourrait-elle pas par ces chaleurs tropicales rafraîchir les rues en y faisant circuler des voitures d'arrosage. Ceci ne doit pas couter les yeux de la tête et il semble que la rue des Fontaines où siège Monsieur le Maire y gagnerait beaucoup vers deux heures de l'après midi. Après tout Monsieur le Maire a peut-être frais et quand Monsieur le Maire a frais tout a frais.

Mais ailleurs nous serions contents de voir la fraîcheur. Trois ou quatre tonneaux suffiraient, donnez-les nous.

H - Les bains-douches du Faouëdic.

La salle de bains individuelle n'existe pas encore dans chaque foyer, les gens veillent à leur hygiène et à leur propreté en fréquentant les bains-douches mis à leur disposition.



Des lieux de bains collectifs vont être mis en place, ce sont les bains-douches du Faouëdic. Ils ont été construits en 1908 avec l'aide financière de la Caisse d'Épargne de Lorient.

Fonds SAHPL

IV - Lavoirs de Lanester

A - La fontaine-lavoir de Kervéléan

Ce lavoir-fontaine se trouve dans un parc boisé privé, appartenant aux héritiers de la famille Guieysse dont Paul fut une personnalité très influente dans la région de Lorient à la fin du XIX^e siècle.

Au XVIII^e siècle, les propriétaires de manoirs vont commencer à faire construire des fontaines lavoirs sur leurs propriétés.

En 1790, Madame de Kerizaouët, fille du député de Lorient, épouse de Pierre Guieysse, officier de Marine fit la demande de construction de cet édifice, un ensemble fontaine, réservoir et deux lavoirs auprès de Monsieur Brégeon. Le prix s'élevait à 800 livres.

Voici, ci-dessous, daté du 15 juillet 1790, le descriptif et le devis des travaux qui m'a été transmis par Monsieur Ange-Marie Zamboni, représentant de la famille Guieysse à la Société civile immobilière de Kervéléan :

15.7^{bre}.1790

Fontaine, douët et chaussée

Faire et fournir pour Monsieur de Kerizaouët, à sa campagne située de l'autre côté et près du passage de St Christophe

Savoir

Une fontaine, un petit réservoir, et deux lavoirs, le tout conformément au plan parterre et profil signé Brégeon dont Monsieur de Kerizaouët est

dépositaire. La fontaine, le pourtour et calotte seront faite en pierre de taille, le réservoir sera terminé et pavé en pierre de taille et l'intermédiaire sera maçonné, les doitte¹ seront également pavé et terminé en tablettes de pierre de taille et l'intermédiaire maçonné, la dite maçonnerie sera faite avec moellon et mortier de terre et ensuite chiqueté avec chaux et ciment. La taille sera garni dans les joints et rives de lit avec chaux et ciment, le tout sera fait de manière à contenir l'eau à volonté et aussi proprement que loyalement.

Plus il sera fait en maçonnerie de pierre sec un aqueduc de dix pieds de long un pied de large et deux pieds et demi de hauteur lequel sera palâtré² en pierre de moellon, ledit aqueduc sera fait à l'endroit qu'il conviendra le mieux pour les prairies, il sera fait par dessus le dit aqueduc et aux abords un encombrement aussi de dix pieds de largeur, de sorte à former une chaussée, pour pouvoir passer à pied sec et voiture au dessus du cloach³

Moi, Bregeon m'oblige de faire et fournir pendant le temps d'automne, lesdits ouvrages, pour la somme de huit cent livres qui me seront payés par Monsieur de Kerizaouët, plus je m'oblige pour les sus dit prix de faire un petit escalier de trois marches en taille convenue avec Madame Kerizouët à Lorient ce 15.7.1790.

Quatre bassins rectangulaires font office de lavoirs. Un escalier permet de descendre dans la zone de puisage. Le bassin de la fontaine, très original, est de forme circulaire.

L'eau de la fontaine est protégée des impuretés par un petit dôme que supportent quatre piliers de granit. Ce type de construction assez courant dans notre région, représente bien l'architecture du XVIII^e siècle, dans le département du Morbihan.

B - A propos du lavoir de Kerguillé.

Ce lavoir, qui existe toujours, est situé près du Centre commercial Leclerc, mais beaucoup ignorent sa présence.



Le lavoir, saisi sous une petite couche de neige. Sa surface a été très réduite lors de la construction du parking et de la station service du centre commercial voisin.

¹ Les **douëts** vraisemblablement

² Palâtré : pourrait désigner une sorte de protection de l'aqueduc faite de moellons

³ Cloaque : endroit où se déversent les eaux sales des lavoirs (cf. p.112, l. 4)

DÉPARTEMENT
 DU MORBIHAN

COMMUNE DE
 GEMEINDE
LANESTER

**ATTESTATION
 BESCHEINIGUNG**

Je, soussigné, Maire de **LANESTER**
 Der Unterzeichnete, Bürgermeister von
 certifie — afin de pouvoir se rendre en zone interdite de la
 bescheinigt zum Zwecke der Einreise in die
 région côtière que
 Küstensperrzone dass
 Monsieur / Madame } *Le Calvé née Dily*
 Mademoiselle } (nom et prénoms) (Name u. Vorname)
 Herr / Frau / Fräulein }
Blanchisseuse
 (profession) (Beruf)
 né (e) le *24 Mars 1902* à *Caudan*
 (Date et lieu de naissance)
 (Geburtsdag u. Ort)
 domicilié (e) à *LANESTER Cheval Blanc*
 wohnhaft in
 a son domicile légal/ sa résidence habituelle
 seinen/ ihren Wohnsitz/ seinen/ ihren gewöhnlichen Aufenthalt
 depuis *16 ans* à *LANESTER* hat.
 seit dem in
 A , le *20 NOVE 1941*
 Le Maire,


AVIS IMPORTANT Cette Attestation n'est valable, pour passer en zone interdite
 de la région côtière, que si la personne en question est en pos-
 session d'une carte d'identité officielle munie d'une photographie.

ZUR BEACHTUNG! Diese Bescheinigung berechtigt nur in Verbindung mit einen
 amtlichen Lichtbildausweis zur Einreise in die Küstensperrzone.

Un document :

Le laisser - passer délivré à Madame Le Calvé, blanchisseuse professionnelle, lors de l'occupation allemande. Elle devait le montrer à chaque contrôle avant de se rendre à ce lavoir, son lieu de travail.

La maison-lavoir Saint-Isidore

Autrefois il était assez fréquent que le puits soit intégré à la maison, sans doute pour des raisons d'indépendance de servitudes, la gestion en était plus facile pour les propriétaires.



Sous la maison du n° 7 boulevard Normandie Niémen
 et dans la pénombre, la fontaine et le lavoir.
 Avec l'aimable autorisation du propriétaire des lieux, Monsieur Brossier.

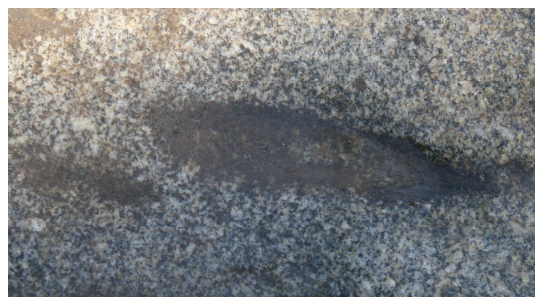
Cette fontaine était vouée au culte de saint Isidore dont l'oratoire était situé au bout de la rue de Kerdavid toute proche. Elle a l'apparence d'une cave mais lorsqu'on pénètre à l'intérieur de la maison, on se retrouve dans une salle de 50 m². Le trop plein de la source alimente deux bassins et une vanne permet l'écoulement de l'eau vers le Scorff. Cette source est toujours active. Lors des grandes marées, l'eau saumâtre avait auparavant tendance à remonter vers les bassins.

La maison qui englobe ce lavoir était un bistrot dans les années d'après guerre. Quand il faisait froid les lavandières montaient dans la salle supérieure et prenaient une « rincette » d'eau-de-vie pour se réchauffer.

Elle ne tarit pas en période de sécheresse. D'ailleurs durant la chaleur de l'été 1976, nombreux étaient les riverains qui venaient s'y ravitailler car la fontaine, malgré le déficit important de pluie gardait un débit convenable.

L'année suivante, par précaution sanitaire, la municipalité déclara l'eau non potable.

C - Le lavoir du Petit Resto



La lavandière « Jeanne Joly » habitante du Resto y a laissé la trace de ses sabots.

Les sabots de bois (botou coët), ont une fonction ergonomique appréciable pour une position propice au lavage. Leur rigidité n'étant pas à prouver, la laveuse installe les pointes dans les trous, les sabots étant verticaux, elle n'a plus qu'à s'y asseoir, éliminant ainsi ses douleurs lombaires.

D - Le bélier du petit Resto

Pour faciliter le puisage un bélier y a été construit après la guerre 1939-1945.

Le principe du bélier hydraulique inventé en 1796 par Jean Michel Montgolfier est un système qui permet de pomper l'eau à une certaine hauteur en utilisant l'énergie cinétique d'une colonne d'eau.



Située sur le tronçon du chemin de randonnée menant de l'anse de Kerhervy au Resto, cette colonne de ciment énigmatique. Il s'agit de la conduite d'arrivée d'eau évoquant un petit château d'eau. Ressemblant à un tronc d'arbre, elle passe totalement inaperçue auprès des nombreux promeneurs.

A 50 mètres en contrebas, près du ruisseau d'évacuation du lavoir, la soupape dont le rôle est de s'ouvrir et de se refermer selon la pression.

(Avec l'aimable autorisation de Monsieur et Madame Rivière propriétaires du terrain)

E - Le lavoir de Lanester- Bourg à Lann Gazec

Un projet élaboré dès 1897



Après 1890, le conseil municipal de Caudan et ses élus du secteur de Lanester-Kerentrech commencent à débattre de la création d'une nouvelle commune.

Le centre du bourg sera fixé près de l'école construite en 1888 (qu'on appellera l'école du bourg) et de la mairie sur le quartier de l'actuelle place Penvern.

Ci-contre, l'affiche d'adjudication datée du 20 août 1908 pour les travaux à entreprendre pour le projet de la construction d'un lavoir au bourg de Lanester (au village de Lann Gazec).

V - Un puits à Lorient-Tréfaven

Ce puits se trouve dans la propriété d'un Lorientais, Gérard Ponthieu. Le bâtiment appartenait en 1950 à Monsieur Le Bot, patron de la Triperie lorientaise.

Le puits est situé dans le sous-sol de la maison. Il servait au nettoyage des boyaux servant à la confection des andouilles et des tripes. En 1803, le château de Tréfaven tout proche est partiellement détruit par un ouragan. Il y perdra ses superbes tours avant d'être reconstruit plus tard, tel qu'il se présente à vos yeux actuellement.



On peut remarquer la patine et la qualité des pierres de cet ouvrage. On peut présumer que les pierres de cet édifice ont été prélevées sur le château à proximité profondément endommagé par l'ouragan de 1803. Sur le montant gauche, un fragment de tuile rouge, sans doute une tegulæ romaine comme on en trouve dans les soubassements du château féodal situé à une centaine de mètres.

En tout cas, bien que situé à 30 mètres de l'estran, c'est de l'eau douce qu'on y puise, même s'il faut descendre à 8 mètres de profondeur.

BIBLIOGRAPHIE

LE COLLETER Claude, STÉPHANT Denis, *Sources, lavoirs, fontaines de Lorient et Lanester*, Liv'Éditions - Le Faouët, 2012.

PENNANÉA'CH Jacques, *Étude de l'alimentation en eau potable de Lorient*, Imprimerie Lesbats, Bordeaux, 1960.

LECLÈRE André et Lucette, *Les cartes postales de Lorient nous parlent*, n°3.

ROCARD Yves, *La science et les sourciers*, Éditions Que sais je ?, 1982.

Club culturel et artistique de la défense, *La mémoire de l'eau à Lorient*, Imprimerie OLAC, 1995, UTL Médiathèque de Lorient, Presse ancienne, *Le Nouvelliste*.

Document sur la construction du lavoir de Kervéléan, Ange-Marie Zamboni, de la Société civile immobilière de Kervéléan.

Remerciements à Yves Cocoual, Gaby Le Cam, Claude Chrestien, Marc Galludec, Maryannick Urvoy, Gérard Ponthieu, pour leur prêt de documents.

